

Approbation n° 24-281 du 5 juillet 2024

Société : CAISSES LOCALES AFFILIEES A LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE FRANCHE-COMTE

Prospectus approuvé en vue des émissions par offre au public de parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 1,52 € pour un montant maximum d'émissions de 40.000.000 €.

Nota :

Le prospectus incorpore par référence :

- le document d'enregistrement universel de Crédit Agricole SA déposé auprès de l'AMF le 22 mars 2024 sous le n° D. 24-0156 et son amendement déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2024 sous le n° D. 24-0156-A01,
- pour les exercices 2022 et 2023 :
 - les comptes annuels et consolidés de la Caisse Régionale et les rapports des commissaires aux comptes,
 - le rapport de gestion de la Caisse Régionale,
 - le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.
- le rapport d'information au titre du Pilier 3 au 31 décembre 2023.